



**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Le 08 avril 2024 à 20h30**  
**Restaurant BRIT HOTEL – KEROTEL – Le Plénéo – 56100 LORIENT.**

**COMPTE RENDU**

Le conseil d'administration de la Ligue de Bretagne de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées s'est réuni le 8 avril 2024 à 20h30.

Présents :

Conseil d'administration :

Jérôme LIOT (Président), Dominique DENIS (Secrétaire générale), Loïc SEVELLEC (Trésorier), Joël BOUCHER (Vice-président Culture Judo), Magalie SUEUR (Présidente 29 en visio), Thierry GUILMOTO (Président CD35), Jean PAVIOT (Président CD56), Didier LE SAUX (Membre) et Myriam DEVAUX (Membre).

Invités :

Margaux POYARD, Benjamin ASSIÉ, Patrick MENARD et Sandra SAMMANI.

Commissions :

Ronan FOUÉRE.

Absents excusés :

Conseil d'administration : André MORINEAU (Président CD22), Bruno KITCHÉKÉRIKIAN (Membre), Anthony LE DANIEL (Membre) et Isabelle MERRANT (Membre).

Invités : Franck ROBERT, Kilian COLLET et Cédric ROUDOT.

Commissions : Yanis ADAM, David BIZOUARN, Jean-Luc BARTOLI, Laurent MOTTIN, Gilles QUENET et Jean-Noël VINCENT.

Début de la séance à 20h30.



## SOMMAIRE

1. APPROBATION DES DOCUMENTS D'AG .....	3
2. ORDRE DU JOUR – AG 2024 .....	3
3. CAMPAGNE ANS/PSF 2024 .....	3
4. ARBITRAGE – POINT ETR .....	3
5. COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	4
6. CONDITIONS DE L'AG 2024 .....	4

Jérôme LIOT accueille les participants et excuse les absents.



## 1. APPROBATION DES DOCUMENTS D'AG

### a. Rapports

Moral, Activités, Trésorier

### b. Arrêtés des comptes

### c. Budget révisé 2024

### d. Budget prévisionnel 2025

### e. Rapport du Commissaire aux Comptes

Décision : **Validés**

## 2. ORDRE DU JOUR – AG 2024

Ordre du jour national proposé sera pris en compte

Décision : **Validé**

## 3. CAMPAGNE ANS/PSF 2024

L'enveloppe nationale a baissé de de -2,75%, répercutée sur les enveloppes régionales. Les clubs ont été plus proactifs pour le développement et des dossiers sont en attente de réception.

Les actions de projets de développement (para judo et judo scolaire) peuvent être subventionnées jusqu'à 80%.

La ligue valide la quantité de licences prises en compte. Ces dernières sont mises dans le panier et peuvent être payées après le versement subvention.

L'attention est attirée sur le fait qu'il n'y aura pas de prolongation pour le dépôt des dossiers dont la date est fixée au 14 avril 2024.

Pour comparer la dotation régionale, diverses ligues sont à 220k€, Pays de Loire 170€. La Bretagne est à 130€ !

Il y a une enveloppe sanctuarisée de 311k€ qui a vocation à financer les projets de développement au niveau national.

Jérôme souligne qu'à échanger avec des présidents de ligues comparable (nombre de départements et de licenciés), la Bretagne est une région qui octroie beaucoup moins de subventions tout en ayant les mêmes obligations que les autres ligues.

Décision : -

## 4. ARBITRAGE – POINT ETR

Il est rappelé que le système de bonus-malus a d'abord été approuvé en Conseil d'administration puis en AG mais retiré parce que pas assez abouti.

Le tableau, de suivi de suivi des vacances a été réalisé par Franck Robert en incluant les commissaires sportifs ainsi que le nombre de stagiaires départementaux.



La diffusion individuelle (sans les colonnes montant et commentaires) à tous les clubs sera effectuée, en faisant un point sur leur état, en rappelant que le planning est fait et ne sera pas modifié.

**Décision : Validé**

#### **5. COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Lors de l'AG, le cabinet A2C sera proposé pour être commissaire aux comptes pour les six prochains exercices.

**Décision : Validé**

#### **6. CONDITIONS DE L'AG 2024**

Les Assemblées générales auront lieu le vendredi soir 21 juin 2024 à Josselin.

Seront convoqués : les Présidents des comités, les délégués des comités nouvellement élus, les membres du Conseil d'Administration actuel.

Seront invités : les responsables des commissions, les conseillers techniques, la ou les listes candidates.

La Commission de surveillance des Opérations Electorales (CSOE) sera présidée par Patrick MENARD, actuellement Secrétaire général du Comité d'Ille-et-Vilaine. Il sollicitera les Comités des Côtes d'Armor, du Finistère et du Morbihan qui désigneront chacun une personne pour cette commission.

**Décision : Validé**

Fin de réunion à 21h55.

Dominique DENIS,  
Secrétaire Générale.